

Objets du Culte Yakouba associant la corne « Fétiche » au masque ancestral

par Fernande et Jean VERHEYLEWEGHEN

Un singulier problème se présente chez les Dan et les Guéré, deux des plus importantes tribus occupant les régions forestières à cheval sur les cours moyens et supérieurs du Cavally et du Nuon de la Côte d'Ivoire Occidentale (A.O.F.). En effet, alors que les statues et statuette y font presque défaut, nous y constatons une extrême abondance de masques sculptés par les indigènes appartenant à ces peuplades.

Parmi ces séries impressionnantes de masques de styles très divers, il en est de tous formats et certains même se présentent sous l'aspect de vraies miniatures. Ces derniers sont semblables aux grands masques par leur style et leur facture, et peuvent rivaliser avec eux par leur réelle qualité artistique. Quant au point de vue fonctionnel, ces masques de dimensions réduites soulèvent des questions particulièrement captivantes.

Concernant l'extrême abondance de ces masques sculptés, le professeur P.J.L. Vandenhoute, dans son importante étude « Classification stylistique du masque Dan et Guéré de la Côte d'Ivoire Occidentale » (A.O.F.) [17] écrit : « Le nombre excessif de masques n'est qu'une » conséquence directe et d'ailleurs très logique du rôle exceptionnel qui » est réservé au masque de bois tant dans les aspects religieux et magiques, » que politiques et sociaux de la vie. Etant l'objet cultuel principal et » vraiment central du culte des ancêtres, il en découle comme d'une source » intarissable une grande diversité de fonctions se rapportant aux domaines » les plus divers de la vie entière. Ce qui nous explique en même temps » l'absence presque totale de statuette représentant le personnage humain » en pied, car le masque en bois joue virtuellement le rôle, si l'on peut » dire, d'une « statuette d'ancêtre », tel qu'on la connaît en un nombre » plus ou moins grand chez d'autres tribus de l'Afrique occidentale ou » centrale... dans une certaine mesure ce caractère « utilitaire » explique » déjà la quantité excessive de masques et même celle des différences » de formats. »

Le but fonctionnel de ces masques de dimensions réduites nous intéresse tout particulièrement, nous avons questionné à ce sujet le professeur Vandenhoute en février 1955. Celui-ci a bien voulu répondre par écrit à notre demande et nous a communiqué à cette occasion des renseignements du plus haut intérêt. Très aimablement, il nous a autorisés à les publier.

Qu'il veuille trouver ici l'expression de notre profonde gratitude et nos plus vifs remerciements.

Dans sa lettre [20], le professeur P.J.L. Vandenhoute nous dit entre autres : « Les masques de dimensions réduites se retrouvent un peu partout » dans la région du Cavally en Côte d'Ivoire et au Libéria oriental, principalement chez les Dan, les Mano, les Gio libériens et les Kra libériens. » Les masques miniatures de style « expressionniste » Guéré-Ouobé semblent plutôt exceptionnels. »

Cette situation chez les Guéré-Ouobé paraît être due au fait que seuls les féticheurs ont le droit de les porter. Ces derniers ne se séparent d'ailleurs que très exceptionnellement de leurs objets rituels.

Par contre, la région à l'entour de Flanpleu, village Yakouba de la division de Danané, s'est révélée d'une très grande richesse en masques de formats réduits, comme nous le confirme M. P.J.L. Vandenhoute [17].

A l'imitation des grands masques, les exemplaires de dimensions réduites sont généralement garnis de barbes en peau de singe, de plumes, de bandes de tissus indigènes, de cauris et nécessitent à cet effet de nombreux trous sur tout leur pourtour afin d'y pouvoir fixer ces ornements.

Cependant d'autres types de masques sont exempts de toute perforation.

Au sujet de ces masques miniatures troués sur tout leur pourtour, ou non troués, M. P.J.L. Vandenhoute nous communique les renseignements suivants concernant leurs noms et fonctions [20] :

« On les appelle chez les Dan « nyonkula » (nom de catégorie fonctionnelle) c'est-à-dire « remplaçant du masque ancêtre » mais littéralement ce mot veut dire « esprit » (d'ancêtre) « récipient en bois », ils possèdent également un nom qui leur est strictement individuel.

« C'est donc un petit ou un grand récipient en bois (il en existe quelques rares exemplaires en pierre et en bronze), sous forme d'un masque à figure humaine et à dos creusé devant recevoir les ingrédients » « fétiches » préparés ad hoc par le « prêtre des ancêtres », le gardien des véritables masques d'ancêtres de nature et de fonctions plus générales, plutôt collectives.

« Notons que les dimensions de ces « nyonkula » ne jouent aucun rôle et varient de 3 à 30 cm.

» S'ils ne sont pas gardés par le « prêtre » (qui n'est pas un féticheur), ils sont ordinairement la propriété par exemple d'un père de famille, ou de n'importe quel homme initié qui fait ses « sacrifices » périodiques en posant par exemple du riz, etc., sur son « nyonkula » à destination des ancêtres familiaux (pour obtenir une longue vie, une bonne santé, la guérison de quelque maladie, une bonne récolte, etc.).

» C'est d'ailleurs pour cela qu'on les nomme ordinairement « *masques de sacrifices* ». ... « Il arrive souvent qu'on mette le petit masque dans un petit sachet de coton ou de raphia tressé. Il n'est pas du tout nécessaire de le sortir « pour lui donner à manger et à boire ». Chez les Guéré seulement, il arrive que quelque vieux notable ait le pouvoir et le droit de porter un petit masque accroché au bras comme amulette. Pourtant, c'est une très grande exception. »

Concernant cette dernière façon de porter le masque d'ancêtre miniature, citons ici un élément comparatif intéressant noté par le R.P. Knops chez les Sénoufo-Taguana [7] où, certains indigènes portent suspendue au bras, un hache polie néolithique appelée par eux « tinguikadène » ou pierre de la foudre; il considèrent cet objet lithique comme habité par un esprit d'ancêtre.

Signalons que M.J. Houzeau de Lehaie, lors d'un voyage à la Côte d'Ivoire en 1934 [5], a constaté parmi les populations Dan, la coutume d'appeler quelquefois ces masques miniatures, « masques de bagage » parce que le noir obligé d'abandonner sa charge sur le chemin, pose le petit masque en évidence sur ses colis et, à sa vue, nul voleur n'oserait s'emparer de quoi que ce soit.

Un usage qui n'est pas sans présenter quelque analogie avec celui cité ci-dessus, s'observe chez les Sénoufo-Naffara de la Côte d'Ivoire. Une poterie appelée « Fègè » réceptacle d'esprit, et contenant de l'eau puisée dans une mare, un morceau de bois, une ou plusieurs cornes de cabri, assume le rôle de gardien. On la place entre autres au-dessus des tas de maïs ou de mil, laissés sur les champs après la récolte, en attendant d'être transportés dans les greniers.

La poterie « Fègè », sert aussi à l'ordalie, afin de découvrir les voleurs. Ces coutumes nous ont été signalées par le R.P. Knops qui a séjourné pendant dix années chez les Sénoufo.

Chez les Mano du Libéria [13 et 19], ces masques de formats réduits sont appelés « Ma », et il n'est pas sans intérêt de rappeler à cette occasion que les Agni du sud-est de la Côte d'Ivoire donnent la même dénomination « Ma » aux statuettes en pierre ou en terre cuites trouvées à Krinjabo. Dans le vocabulaire des akan, achanti, fanti, agni et autres apparentés, « Ma », est le pluriel de « Ba », qui signifie défunt, ancêtre, image d'ancêtres, et encore, le petit, c'est-à-dire la progéniture d'êtres vivants. Chaque « Ma » porte un nom qui lui est propre [7]. Certains



Fig. 1. — Objet du culte Yakouba. Hauteur totale 28 cm, longueur de la corne 20 cm, hauteur du masque 7 cm, largeur 3,5 cm (Coll. des auteurs).

hommes ne doivent jamais se séparer de leur « Ma » qu'ils considèrent comme leur double [13].

Si nous examinons à présent les raisons qui auraient incité les indigènes à façonner des masques miniatures, nous constaterons immédiatement leur habitude de se munir continuellement de leur « nyonkula ». Il est donc normal dans ces conditions, qu'ils aient cherché à rendre le masque moins encombrant, son format réduit permettant d'être plus facilement transportable (1).

D'autre part, le « nyonkula » doit être précieusement caché aux femmes qui ne peuvent ni voir, ni toucher les masques « nus », nous dit M. P.J.L. Vandenhoute [20], et c'est là encore une raison pour en diminuer les proportions.

Quant à sa destination fonctionnelle, nous constatons que le masque « nyonkula » (« esprit » d'ancêtre) est intimement mêlé au culte des morts, il est créé pour servir de liaison entre le monde des vivants et celui des défunts, afin de perpétuer la présence de l'ancêtre au sein de la collectivité et de lui permettre ainsi de jouer un rôle régénérateur en transmettant la vie et la prospérité à la génération des vivants.

Peu après avoir reçu les notes manuscrites du Professeur Vandenhoute, concernant les masques de formats réduits, nous avons eu connaissance d'un élément nouveau relatif au problème fonctionnel de ces derniers.

Cet élément nous a été fourni par des objets du culte ramenés de la Côte d'Ivoire en 1934 par M. J. Houzeau de Lehaie.

Au nombre de huit, ces objets du culte, furent récoltés à Flanpleu, village Yakouba (division de Danané, cercle de Man) (2) [5]. Ils sont constitués essentiellement par les éléments suivants (fig. 1) :

1°) Une corne d'antilope remplie d'ingrédients magiques et fermée à l'aide de banko (terre argileuse mêlée ici de divers ingrédients).

Parmi ces huit objets du culte, l'un d'entre eux présente la particularité de posséder deux cornes juxtaposées.

2°) Un petit masque en bois représentant une figure humaine, enduit d'une peinture végétale d'un noir grisâtre. Il présente, sur ses

(1) Dans un livre paru récemment « The Sculpture of Africa, by Eliot Elisofon (Thames and Hudson, London, 1958) » William Fagg écrit : « les enfants qui étaient destinés à de hautes fonctions dans le Poro, recevaient des masques "imitation" miniatures, qu'ils cachaient sur leur personne et qu'ils préservaient toute leur vie, demandant leur aide en cas de besoin. Les répliques miniatures furent également faites parfois dans l'intention de constituer des supports d'esprits, en remplacement de grands masques qui avaient été détruits. »

(2) En 1956, quatre de ces objets nous furent cédés par M. J. Houzeau de Lehaie et font partie de notre collection. Un cinquième fut acquis en 1960.

bords, et de chaque côté, deux perforations, soit en tout 4 trous destinés à en permettre la fixation sur la corne.

Les huit petits masques s'inscrivent dans les mesures suivantes : 7 cm de hauteur sur 3,5 cm pour le plus petit et 11 cm sur 6,5 cm pour le plus grand.

Certains sont ornés de clous en laiton fixés sur le front et les tempes. Un autre est garni de chaînettes en fer. Enfin, deux d'entre eux possèdent des dents en aluminium.

3°) Un empâtement extérieur de la partie basale de la corne à l'aide de banko qui recouvre complètement les bandes d'étoffe de coton indigène et les cordelettes en fibres végétales, éléments de fixation du petit masque. Seule la pointe de la corne reste dégagée pour en permettre la préhension.

4°) Emergeant de la partie basale de la corne, des bandes de peau portant le poil et provenant, entre autres, de crinières ou de queues d'antilope ou de cheval, sont insérées dans le banko. Cinq de ces cornes sont garnies de poils, une autre de plumes (fig. 2), deux autres portaient vraisemblablement des poils qui ont disparu.

Ces parures semblent être destinées à figurer la chevelure et l'ornementation de la tête, dont le masque est la représentation principale.

La composition de la partie supérieure de ces objets du culte est à rapprocher de celle du « Glé », comme nous le dit M. J. Houzeau de Lehaie [5], qui a vu au village de Finkro, sur la route de Man à Bouaflé, une femme portant celui-ci sur la tête.

M. F.M. Olbrechts, décrit le « Glé » et son culte [11] comme ayant été instaurés à la Côte d'Ivoire en 1928 par un indigène.

Le « Glé » se présente sous la forme d'une tête humaine, garnie d'une ornementation de plumes, figurant une abondante chevelure. La tête est modelée en terre argileuse mêlée de sang, les yeux sont figurés par des cauris, quelquefois des dents de sanglier sont plantées de chaque côté de la bouche ou du nez ; il sert à la divination. L'esprit qui l'habite s'exprime la plupart du temps par le truchement d'une femme médium, qui le porte sur la tête. Différents individus ont leur « Glé » personnel, et celui qui le possède en parle en disant « mon Glé ». Celui-ci a en général la dimension d'une tête normale, mais est quelquefois de format réduit, et certaines de ces réductions mesurent 8 cm. Cette tête en argile est considérée par les indigènes comme étant le « grand Glé » même s'il est de dimensions réduites. Un « petit Glé » ne présentant pas de figure anthropomorphe fait également partie des objets de ce culte, et M. F.M. Olbrechts nous dit qu'il ressemble grosso modo à une queue de quadrupède de 8 à 15 cm de long, garnie de ses poils et incrustée de rangées de cauris appliqués sur les mêmes matières (argile, sang, etc.) que la tête du « grand Glé », sa fonction est secondaire par rapport à ce



Fig. 2. — Objet du culte Yakouba. Hauteur totale 39 cm, longueur de la corne 25 cm.
(Coll. des auteurs).

dernier. Il est fixé en premier lieu sur la tête du médium afin de préparer celui-ci psychiquement et rituellement à recevoir ensuite le « grand Glé ».

L'allure générale du « petit Glé », ainsi que certains éléments de sa composition, présentent comme le « grand Glé » de grandes similitudes, au point de vue morphologique, avec les cornes « fétiches » qui nous occupent.

D'autre part, Madame D. Paulme [13] signale le « Glé » au Libéria, et nous dit : « Les Kra du Libéria nomment « Gé » un bloc en terre vaguement tronconique, tête humaine monstrueuse toujours coiffée de plumes, aux yeux faits de coquillages et portant des cornes amulettes ou des défenses de porc sauvage ; on demande au « Gé » sa protection contre les sorciers, la guérison des malades, de nouvelles naissances. Son gardien fait office de devin : le cône d'argile posé sur sa tête, l'homme entre en transe et répond aux questions des assistants. Le « Gé » sous un autre nom, se retrouve dans nombre de peuples de la forêt libérienne et jusque chez les Dan de la Côte d'Ivoire. »

Concernant la fonction de ces têtes en terre, le R.P. Knops dans une étude intitulée « Origine et destination fonctionnelle des statuètes Kissi et des céramiques et pierres ancestrales, en Afrique Occidentale » [7] classe les « Gé » comme étant des supports d'esprits ancestraux.

Nous observons en outre que les « Gé » ne sont pas les seuls à être désignés par ce terme. En effet, chez les Kra du Libéria, des masques fixent le souvenir d'un ancêtre, et les indigènes les désignent par le même terme « Gé » que leurs têtes d'argile.

Egalement parmi les populations Dan, les « masques-visages » sont appelés « Gé » ou « Glé », nous dit M. P.J.L. Vandenhoute [19]. Ils font partie d'une première catégorie de masques, dont les exemplaires sont destinés à être portés sur le visage, et comprennent les masques récréatifs comme ceux remplissant les plus hautes fonctions d'ordre général et collectif. La seconde catégorie de masques, dont il a été question précédemment, est constituée chez ces tribus Dan, par des spécimens représentant des figures ancestrales appelées « nyonkula ».

Le dos de ces « nyonkula » est rempli de matière magique, ils se présentent, généralement, sous forme de masques miniatures et sont utilisés par les indigènes pour des usages d'ordre privé et familial.

Comme nous l'avons déjà signalé, les huit objets du culte Yakouba étudiés dans cette note, furent tous récoltés à Flanpleu, et les masques qui en font partie présentent des caractéristiques morphologiques typiques du style très spécial et original de cette région que M. P.J.L. Vandenhoute analyse dans son travail « Classification stylistique du masque Dan et Guéré de la Côte d'Ivoire Occidentale » [17]. Nous y

lisons notamment : « Plusieurs facteurs, parmi lesquels sa situation sur » l'ancienne piste commerciale reliant la savane à la Côte, ont aidé l'im- » portant village de Flanpleu, résidence actuelle du chef de la sous-tribu » des Ouamè, à s'élever au rang de centre artistique le plus représentatif » des Dan de la Côte d'Ivoire.

» Contentons-nous de signaler le principal parmi les facteurs sus- » ceptibles d'expliquer le caractère spécial du masque de ce village et » des environs. D'une part, le style méridional y rencontre le style » septentrional, d'autre part, ces deux styles se heurtent à leur tour à » l'art « expressionniste », surtout des Zraban, une des sous-tribus les » plus importantes des Guéré-Ouobé, et voisins immédiats des Dan- » Ouamé.

» Pourtant le sculpteur Ouamé des environs et du village même de » Flanpleu, où depuis plusieurs générations d'incontestables maîtres se » sont établis, a su créer un type de masque tout à fait spécial et original, » qui se base pourtant essentiellement sur le masque (Dan) de style » méridional.

» Nous pouvons résumer comme suit les principales caractéristiques » morphologiques du masque de ce sous-style d'importance locale : aspect » général cadavérique, sans pourtant figurer un visage de mort. La carac- » téristique la plus frappante est la paupière supérieure qui forme une » saillie en quart de sphère, plus ou moins forte et quelquefois appuyée » sur un mince bord horizontal figurant la paupière inférieure. Charnue » et d'un prognathisme assez marqué, la bouche se distingue surtout par » une lèvre supérieure très relevée. Ce dernier critère s'affirme très net » et positif » (fig. 3).

Comme nous l'avions déjà signalé, Flanpleu et ses environs se sont révélés très riches en masques de formats réduits, qui par leurs qualités artistiques rivalisent avec ceux de dimensions normales.

Nous avons observé également que les masques miniatures, tout comme les exemplaires de grand format, sont, soit troués sur tout leur pourtour, soit exempts de perforations. Ceci à l'opposé des petits masques destinés à être fixés sur les cornes qui ne présentent que quatre trous ⁽¹⁾. (fig. 4).

Grâce à ce critère, il est donc possible de reconnaître parmi tous les masques miniatures, ceux d'entre eux qui étaient fixés sur des cornes, et, dans notre collection, il en est deux très petits, dont l'un mesure 7,5 cm de hauteur et 4,5 cm de largeur (fig. 4), l'autre 6,5 cm sur 3 cm, perforés sur les bords de 4 trous et provenant tous deux de Flanpleu.

(1) Un des huit exemplaires porte un petit masque « Nyonkula » présentant huit perforations. Il a néanmoins été fixé à la corne par quatre de ces trous seulement.



Fig. 3. — Détail de la fig. 2. Hauteur du masque 8 cm, largeur 5 cm.

Le nombre égal de leurs perforations, soit 4, comparé à celui des petits masques fixés sur les cornes, ainsi que leur style semblable à ces derniers, prouveraient qu'ils devaient faire partie d'objets du culte Yakouba identiques à ceux présentés dans cette communication.

Si nous considérons à présent la corne en elle-même, nous constatons que de tous temps, elle a été choisie entre autres pour remplir des fonctions de caractère culturels. La corne étant un récipient par nature, il est normal qu'elle ait été utilisée comme réceptacle de matières diverses, et notamment, de matières magiques ou sacrées, et par corollaire d'esprits supérieurs, et éventuellement d'esprits ancestraux.

Déjà, aux périodes primitives égyptiennes, il existait une croyance à « l'âme externe », que l'on avait coutume de déposer dans des « objets-supports ».

Nous lisons à ce sujet dans « Les Palettes en schiste de l'Égypte primitive » de Jean Capart [1] : « Si un homme est malade ou meurt, » c'est que l'objet matériel appelé sa vie ou son âme, qu'il soit dans le » corps, ou au dehors, a reçu une atteinte quelconque ou a été détruit.

» Si l'âme reste dans l'homme, on peut imaginer telle circonstance » où elle sera exposée à des dangers qu'on aurait pu éviter en la mettant » en sûreté dans un endroit caché.

» En de telles occasions le primitif enlève l'âme du corps, la dépose » en une place sûre, attendant pour la reprendre en lui que le danger » soit écarté. Ou encore, s'il découvre une cachette tout à fait sûre, il » y laissera son âme constamment. Aussi longtemps qu'elle subsistera » intacte, l'homme jouira d'une véritable immortalité : aucune puissance » ne pourra nuire au corps dont l'âme est absente. »

Cet égyptologue [1] nous cite entre autres les palettes de schiste, et les cailloux roulés des tombes de Negadah comme étant des supports d'âmes.

D'après M. Frazer [4] des objets tels qu'une fusaïole, une boîte, une lance, un glaive, une flèche en or, un poisson en or, une pierre précieuse, un objet en fer, enfin une corne, peuvent contenir l'âme externe.

L'Ancien Testament révèle également l'étroite association au culte et à la vie sociale des Israélites, d'objets symboliques tels que les cornes.

M. W. Corswant dans son Dictionnaire d'Archéologie Biblique [2] y a consigné les extraits bibliques suivants : « Au temps des Juges, on » utilisait encore les plates-formes primitives à cupules, mais la plupart » des autels étaient formés simplement d'un amoncellement de terre (Ex. » 20.24), d'un bloc de rocher (I Sam. 14.33) ou encore d'une pierre plate » soutenue par d'autres pierres entassées.

» Avec le temps, l'aspect des autels variera : aux quatre angles, en » particulier, se dressent bientôt des cornes dont l'origine est obscure.

» (Amos. 3.14 ; P.S. 118.27 ; AP 9.13) ; elles deviennent si importantes
 » qu'elles doivent être tout spécialement aspergées du sang sacrificiel
 » (Lév. 4.30 ; 16.18) et que celui qui les touche obtient la protection
 » divine. »

Nous y lisons également : « ... la loi prenait sous sa protection le
 » meurtrier par imprudence, en ce sens qu'il pouvait trouver sécurité, à
 » l'époque ancienne, auprès de tout sanctuaire et plus précisément auprès
 » de tout autel dont il se hâtait de saisir les cornes (I.R.I. 50 ; 2.28) ».

D'autre part, dans toute l'Afrique noire, nous retrouvons la corne
 employée par les féticheurs, en tant qu'objet chargé de fonctions reli-
 gieuses et sociales importantes. Citons ici quelques exemples à propos de
 la destination de celle-ci en tant que réceptacle d'esprits supérieurs et
 d'ancêtres, ou servant à la divination ou à l'ordalie.

Le R. Père M. Pauwels, dans un article intitulé « La magie au
 Ruanda » [15], nous entretient au sujet de certains sorciers du Ndorwa
 (Congo Belge), et voici ce qu'il nous dit : « Le Ndorwa est une région
 » très montagneuse située au nord du Ruanda dans le territoire de Byum-
 » ba. Ses habitants qui sont de race bantoue, portent le nom de « Aba-
 » hororo ». Ces sorciers auraient le pouvoir de découvrir un voleur au
 » moyen d'une corne magique, corne de vache (ihembe), dont l'ouver-
 » ture est recouverte d'une peau de bovin perforée en son milieu d'un
 » petit trou par lequel le sorcier interroge l'Imandwa (esprit supérieur)
 » qu'elle est censée renfermer. C'est par ce petit trou aussi qu'il nourrit
 » cet esprit au moyen de sang et de viande de chèvre.

» Chaque sorcier donne à « sa » corne magique un surnom comme :
 » « Intwaro », « Rwemerabikobo », « Gaterampungu », etc. »

Des coutumes semblables concernant les cornes fétiches sont aussi
 en honneur chez les populations du Haut Zambèze [3].

En Sierra Leone, l'ordalie est également pratiquée au moyen de
 cornes d'antilope. Le Docteur P. Julien relate ces pratiques dans une pu-
 blication consacrée à l'étude du peuple Mendé [6]. Traitant des sociétés
 secrètes, il écrit : « les indigènes eux-mêmes avaient déjà tenté de débar-
 » rasser le pays de la tyrannie des hommes-panthères... C'est pour lutter
 » contre ces derniers que naquit dans le pays Mendé la société des joueurs
 » de Tongo... Leur nom leur serait venu de la flûte (tongo) dont ils
 » se servaient pour leurs actions de magie et qu'ils embouchaient pour
 » annoncer leur approche. Selon une autre version, il faudrait attribuer
 » le nom de la société aux massues de « Tongora » dont étaient armés
 » les chefs... Lorsque des crimes avaient été commis dans un village et
 » que l'on soupçonnait les hommes-panthères d'en être les auteurs, on
 » faisait appel aux joueurs de tongo. Leur tâche consistait à désigner les
 » coupables. Ils se servaient pour cela d'un charme puissant... Voici
 » comment se déroulait l'ordalie. Aussitôt arrivés dans le village, les jus-



Fig. 4. — Masque miniature, présentant 4 perforations, style Flanpleu.
Hauteur 7,5 cm, largeur 4 cm. (Coll. des auteurs).

» ticiers ordonnaient aux habitants de se disposer en cercle... Le joueur
 » de tongo entraît alors en scène. Il tenait à la main un thyrsé orné de
 » bandelettes en peau de fauve, dont le pommeau était hérissé de pointes.
 » Le charme redoutable était enfermé dans une corne d'antilope, le
 » Buamor Neppor (le chef) exécutait sa danse maléfique. De temps à
 » autre, sans s'interrompre, il portait la corne à ses narines.

» En effet, le charme avait la bizarre propriété de changer d'odeur
 » en présence d'un homme-panthère.

» Averti par les effluves, le danseur à la flûte s'immobilisait soudain,
 » il se dirigeait vers l'homme panthère qu'il foudroyait d'un coup de
 » sa massue de tongora. »

Un autre exemple de la destination fonctionnelle des cornes, nous est relaté par le Révérend Père J. Mertens [9] dans son travail ayant trait au culte des ancêtres chez les Bakongo Orientaux.

En effet, les chefs couronnés détiennent la corbeille des ancêtres « Luboki ». Parmi les pièces essentielles contenues dans celle-ci se trouvent, entre autres, les bracelets et les reliques des ancêtres (qui sont constituées par des poils de l'aisselle, des ongles de la main, un rien de peau pris aux coudes, aux genoux, à la base du front, au-dessus du nez, aux tempes, à l'extrémité de l'index de la main droite, aux aisselles, et prélevées essentiellement sur les chefs couronnés et sur les femmes-chefs défunts).

C'est le forgeron qui doit détacher ces parties reliques des cadavres et les bourrer dans une corne d'antilope « nsysye » qu'il emballé précieusement dans une étoffe rouge pour former un paquet appelé « bilwi ». L'opération se pratique dans le plus grand secret et nul ne peut en être témoin. Le découpage se fait le jour même de la mort.

Le forgeron dépose le paquet « bilwi » dans la corbeille entre les diverses séries de bracelets. De l'huile et du rouge « ngula » sont répandus sur le contenu de la corbeille, ainsi que le sang d'un chevreau fraîchement égorgé.

Chez les Dan, nous retrouvons la corne associée intimement à certaines catégories de masques et M. P.J.L. Vandenhoute [17] les situe « en Côte d'Ivoire, exclusivement dans une zone restreinte ayant comme » axe, allant de l'est à l'ouest, la rivière Bafing et habitée par les Dan » et les Diomandé. Au Libéria ces mêmes types de masques sont signalés dans la région frontière Mano-Dan. » Toutefois, leur présence s'observe encore à Flanpleu et dans ses environs.

L'auteur attire l'attention sur un type de masque à cornes extrêmement rare, de la région du Bafing, et des environs de Man, caractérisé par deux cornes monoxyles en forme d'arc encadrant les joues, et appelé masque « Grand-Père ».

Seul ce masque spécial et rare, chargé de fonctions religieuses, sociales et politiques des plus importantes, porte des cornes repliées vers les joues.

Ce type de masque n'est pas toujours garni de cornes monoxyles, l'ancienne coutume de les garnir de véritables cornes remplies de matières magiques persiste toujours. Dans le cas du masque à cornes monoxyles comme dans celui du masque garni de véritables cornes, cet ornement figure des cornes de bélier, qui jadis, remplies d'ingrédients magiques, étaient fixées dans la chevelure des guerriers notables, à l'origine comme amulette protectrice en temps de guerre, comme insigne de dignité ensuite.

Une variante typique de masque à cornes, de provenance libérienne, est représentée par un genre de masque dont les cornes monoxyles sont rayées et sont ici disposées en une véritable frise au-dessus du front.

Ce dernier type de masque serait originaire des Dan libériens et révèle son origine septentrionale par la figuration du tatouage Diomandé, en de lourdes nervures qui encadrent la face, soulignée généralement par un menton pointu (fig. 5).

Enfin, M. P.J.L. Vandenhoute [17] signale que les tresses frontales de la coiffure populaire des Ouobé notamment, sont imitées de cette garniture en cornes de béliers. Il figure dans une de ses publications une femme Ouobé du village de Bangro, portant cette coiffure populaire.

Un masque Ouobé septentrional de format réduit (fig. 6), récolté à Man, et faisant partie de notre collection, représente une figure de femme portant la coiffure tribale des Ouobé, imitant les cornes de bélier.

Remarquons donc qu'à Flanpleu et environs nous trouvons réunis : les masques de formats réduits « nyonkula », les « Glé », les masques ornés de cornes, et enfin les objets du culte Yakouba sujet de cette note.

Si nous confrontons entre eux ces divers éléments, nous constatons qu'ils nous offrent un ensemble de caractères comparatifs déterminants pour l'étude de ces cornes Yakouba. Ces caractères communs nous incitent à supposer que ces dernières étaient destinées :

1°) *Au culte ancestral* : le petit masque fixé sur la corne remplie de matière magique étant en tout point semblable, morphologiquement, au masque miniature « nyonkula » (« esprit » d'ancêtre).

D'autre part, ces objets du culte ont reçu des sacrifices et des offrandes, tout comme les « nyonkula » et certaines cornes habitées par un esprit.

En effet, alors que ces documents étaient encore en possession de M. J. Houzeau de Lehaie, celui-ci fit procéder à la recherche de traces de sang qui auraient pu persister sur ceux-ci. Ces analyses furent effectuées par M. R. Vervoort, le 30 août 1943, et ont donné un résultat positif. Notons encore que M. J. Houzeau de Lehaie a retiré de la che-



Fig. 5. — Masque Dan Libérien. Hauteur 21 cm, largeur 14 cm. (Coll. des auteurs).



Fig. 6. — Masque Ouobé de format réduit, exempt de toute perforation.
Hauteur 17 cm, largeur 10 cm. (Coll. des auteurs).

velure d'un de ces objets du culte un grain de riz probablement reste d'une offrande.

2°) *A la divination* : si nous nous remémorons le « Glé » des Dan, support d'un esprit, de même que le « Gé » synonyme de « Glé », effigie ancestrale des Kra du Libéria, qui tous deux servent à la divination, et offrent des critères morphologiques communs avec les cornes étudiées dans cette note.

Considérant les caractères très semblables des « Glé » et « Gé » et des objets du culte Yakouba, l'on est amené à poser cette question ; le « Glé », un des derniers arrivés parmi les multiples représentations ancestrales, n'est-il pas en quelque sorte un « succédané » de ces cornes Yakouba ?

Notons enfin que chez de nombreuses tribus de l'Afrique noire, le féticheur détient une corne destinée à recevoir un esprit puissant, avec laquelle il procède notamment à la divination et éventuellement à l'oralie.

Les objets du culte Yakouba, qui nous occupent, associent à la fois le masque ancêtre et la corne « fétiche », tel le « masque-Grand-Père » chargé de fonctions religieuses, sociales et politiques des plus importantes ; ces objets du culte constitués par des éléments hautement symboliques et étroitement unis qui leur confèrent un caractère sacré, sont destinés à remplir des fonctions spirituelles d'ordre supérieur, en tant que trait d'union entre les ancêtres défunts et la génération des vivants.

Nous avons étudié les collections de divers musées français (et entre autres celles du musée de l'Homme à Paris), des musées hollandais et belges, consulté une abondante littérature, sans découvrir aucun objet semblable aux cornes « fétiches » présentées dans cette note.

La rareté de ces dernières peuvent nous faire supposer qu'elles étaient détenues par le féticheur, qui seul avait le pouvoir de les utiliser et comme nous l'avons dit, les féticheurs ne se séparent que très exceptionnellement de leurs accessoires rituels.

M. J. Houzeau de Lehayé dans ses notes manuscrites [5], nous dit : « Mes achats faits à Flanpleu renforcent ma conviction que les habitants » de ce village sont devenus négociants en objets indigènes. Ce n'est » que chez eux que j'ai pu me procurer des objets du culte, qui partout » ailleurs sont soigneusement cachés aux Européens. »

Espérons que de nouvelles découvertes et contributions à l'étude de ces objets du culte Yakouba, viendront témoigner en faveur de nos hypothèses concernant la destination fonctionnelle de ceux-ci et permettront d'élucider cette question.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] CAPART (J.) — 1908 — Les palettes de schiste de l'Égypte primitive. (Revue des Questions scientifiques, Vromant et Cie, Bruxelles).
- [2] CORSWANT (W.) — 1956 — Dictionnaire d'Archéologie Biblique. (Delachaux et Niestlé, Paris).
- [3] ELLENBERGER (V.) — 1958 — Afrique. (Le livre Contemporain, Amiot-Dumont, Paris).
- [4] FRAZER — Golden Bough. (Deuxième édition, T. III).
- [5] HOUZEAU DE LEHAIE (J.) — 1933-1934 — Relation de voyage en Afrique équatoriale Française, Côte d'Ivoire (notes manuscrites).
- [6] JULIEN (P.) — 1952 — Feux de camp sur l'Équateur. (Plon, Paris).
- [7] KNOPS (P.) — 1957 — Origine et destination fonctionnelle des statuettes Kissi et des céramiques et pierres ancestrales en Afrique Occidentale. (Bull. Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, T. LXVIII).
- [8] LABOURET (H.) — 1941 — Paysans d'Afrique Occidentale Française. (Gallimard).
- [9] MERTENS (J.R.P.) — 1942 — Les chefs couronnés chez les Bakongo orientaux. (Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, Section des Sciences morales et politiques, Coll. in 8°, T. XI, Fasc. I., Bruxelles).
- [10] OLBRECHTS (F.M.) — 1939 — De « Glee » dienst by de Bevolting van de Boven Cavally, Ivoorkust. (Kongo Overzee, V, n° 3, Anvers).
- [11] OLBRECHTS (F.M.) — 1940 — Maskers en Dansers in de Ivoorkust (Davidsfonds Volksboek, n° 290).
- [12] PAULME (D.) — 1954 — Les gens du riz. (Plon, Paris).
- [13] PAULME (D.) — 1956 — Les sculptures de l'Afrique noire. (L'œil du Connaissieur, Presses universitaires de France, Paris).
- [14] PAULME (D.) — 1957 — Des riziculteurs africains « Les Baga », Guinée Française. (Extrait de la revue « Les Cahiers d'Outre-mer », T. X, pp. 257 à 278, Bordeaux).
- [15] PAUWELS (M.R.P.) — 1949 — La magie au Ruanda. (Magie Blanche, magie noire, Editions Grands Lacs, 65^e année, n° 1, série 123, octobre, Namur).
- [16] PORTERES (R.) — 1936 — Notes sur la riziculture indigène du nord-ouest forestier de la Côte d'Ivoire. (Bull. Comm. Et. Hist. Scient. A.O.F., n° 1).
- [17] VANDENHOUTE (P.J.L.) — 1948 — Classification stylistique du masque Dan et Guéré de la Côte d'Ivoire Occidentale (A.O.F.). (Mededeling van het Rijksmuseum voor Volkenkunde, n° 4, Leiden).
- [18] VANDENHOUTE (P.J.L.) — 1948 — La fonction du masque Dan et Guéré en Côte d'Ivoire Occidentale. (III^e Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques, Bruxelles).
- [19] VANDENHOUTE (P.J.L.) — 1952 — Poro en masker (Kongo - Overzee, T. XVIII, 2-3).
- [20] VANDENHOUTE (P.J.L.) — 1955 — Lettre manuscrite du 16-2-1955, appartenant aux auteurs.